

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :  
En exercice 27  
Présents 19  
Votants 25  
Quorum 14

## **L'an deux mille vingt trois**

Le : 28 septembre

Le Conseil Municipal de **la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY**

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de **M. Christian SOULIER, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, en raison de l'absence de Mme Annick BRUNEL, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2023

PRESENTS : Christian SOULIER, Annie OSTARD, Gérard DI FRUSCIA, Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Jean-Paul FERRE, Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Cyril RONZE, Cyrille GENEVRIER, Sébastien OLIVIER, Robert CHAPOT, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Annick BRUNEL, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie FERNANDEZ, Marine TOINON, Angelo MANIERI, Charlélie ARNAUD, Marjorie COMBE.

POUVOIRS : Annick BRUNEL à Maryse RODRIGUEZ, Guylaine FAYOLLE à Françoise BUSALLI, Christine FELIX à Yvette VERNIERE, Nathalie FERNANDEZ à Jean-Paul FERRE, Marine TOINON à Véronique GENEVRIER, Marjorie COMBE à Sébastien DE ARAUJO.

SECRETAIRE : Jean-Paul FERRE.

Délibération n°2023\_09\_05

**OBJET : BUDGET COMMUNAL 2023 : DECISION MODIFICATIVE N°01.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2311-1, L.2311-2 et L.1612-11 relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,

Vu la délibération n°2023\_04\_05 du Conseil Municipal en date du 06 avril 2023 portant adoption du budget primitif 2023

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget primitif,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (19 voix pour, 6 abstentions):**

**- approuve la décision modificative n°01 au budget primitif 2023,**

Section de fonctionnement :

Imputation	Dépense en €	Recette en €
Chapitre 011 – Charges à caractère général 60612 – Energie / Electricité	+ 5 500	
Chapitre 011 – Charges à caractère général 60632 – Fournitures de petit équipement	+ 4 500	
Chapitre 014 – Atténuations de produits 739115 – Reversement Loi SRU	+ 40 260	
Chapitre 014 – Atténuations de produits 739118 – Reversement de fiscalité	+ 7 080	
Chapitre 65 – Atténuations de produits 65548 – Autres contributions	+ 206	
Chapitre 66 – Charges financières 66611 – Intérêts d'emprunts	+ 3 621,68	
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles 6718 – Autres charges exceptionnelles	+ 500	
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles 673 – Titres annulés	+ 3 000	
Chapitre 73 – Impôts et taxes 7318 - Autres impôts		+ 510
Chapitre 73 – Impôts et taxes 73223 - FPIC		+ 17 200
Chapitre 74 – Dotations et participations 74121 - DSR		+ 10 221
Chapitre 74 – Dotations et participations 7444 - FCTVA		+ 459,68
Chapitre 74 – Dotations et participations 74834 – Compensation taxe foncière		+ 36 277

Section d'investissement :

Imputation	Dépense en €	Recette en €
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles 2031 – Frais d'études	+ 25 757,20	
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles 2031 – Frais d'études	+ 740	
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles 2051 – Concessions et droits	+7 000	
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles 2051 – Concessions et droits	+ 2 652	
Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées 1582 - SIEL	+ 80 791	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles 2128 – Autres agencements	- 80 000	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles 212311 – Hôtel de ville	- 696 000	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles 212312 – Bâtiments scolaires	+ 3 000	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles 212312 – Bâtiments scolaires	+ 470 627,11	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles 212318 – Autres Bâtiments publics	+ 8 000	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles 212318 – Autres Bâtiments publics	- 8 000	

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles 2138 – Autres constructions	+32 786,40	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles 2158 – Autres installations	+ 2337,60	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles 2188 – Autres immobilisations corporelles	+ 5130	
Chapitre 13 – Subventions d'investissement 1311 – Subventions d'Etat		+ 14 002,52
Chapitre 13 – Subventions d'investissement 1328 – Autres		+ 150 000
Chapitre 16 – Emprunt 1641 – Emprunts		- 309 184

**- charge Madame le Maire ou son représentant, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Suivent les signatures,  
Copie certifiée conforme,  
Saint-Romain-le-Puy, le 02 octobre 2023  
Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint, Christian SOULIER




Le Secrétaire de séance, Jean-Paul FERRE




Certifié exécutoire  
Reçu en Sous-Préfecture  
le :  
Publié ou Notifié  
le :